



GUIDE DES EXCURSIONS

Gardanne

MAI - JUIN
& JUILLET 2025



Il y a le Ciel, le Soleil et la Mer

Toulon

MERCREDI 21 MAI 2025



Nous débuterons la journée par une **visite en bateau de la rade de Toulon**, réputée pour être l'une des plus belles d'Europe. Vous serez émerveillés par ses paysages spectaculaires, ses eaux scintillantes et ses montagnes en toile de fond.

Au programme :

Cette rade naturelle, à la fois berceau de l'histoire maritime et cœur de la marine nationale française, est un véritable musée à ciel ouvert. Une expérience maritime unique qui allie beauté naturelle et plongée dans l'histoire.

L'après-midi, nous partirons à la découverte des trésors du Mémorial du Débarquement et de la Libération en Provence par le téléphérique du Mont Faron, véritable hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale, est un lieu empreint de gravité et de respect. Il nous plonge dans les moments historiques cruciaux qui ont marqué Toulon, ce port stratégique, et sa contribution essentielle à l'effort de guerre. Entre les expositions touchantes et les témoignages émouvants, le visiteur prend conscience de l'importance de cette ville dans le contexte historique de la guerre. Un parcours qui mêle émotion et histoire, permettant de comprendre le rôle décisif que Toulon a joué dans la défense de la France.

Tarif public : 83€

Tarif adhérent* : 73€

*(*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)*

Le tarif comprend :

Transport aller/retour – Visite de la Rade de Toulon - Repas au restaurant* – Montée en téléphérique – Entrée au Mémorial – Visite libre au Mémorial.

Le tarif ne comprend pas :

Pourboires, changement de menu - apéritif - achats extérieurs, bouteille d'eau.

Départ du parking Savine à 8h15 / Retour à 17h30

Difficulté de marche : ** (moyenne)

*L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas de réactions allergiques ou de désagréments liés à la consommation des produits du menu. Il incombe aux participants de signaler, avant toute réservation ou participation, toute allergie ou intolérance alimentaire connue. La consommation d'alcool doit être effectuée avec modération. Merci de votre compréhension

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou
en ligne sur notre site internet : **www.tourisme-gardanne.fr** (rubrique **Billetterie**)



Silence et admirez !

Gordes

SAMEDI 14 JUIN 2025



Plongez dans l'un des plus beaux villages de France : **Gordes**, perché sur les hauteurs du Luberon, avec ses ruelles pavées, ses maisons de pierre blanche et ses panoramas à couper le souffle. Cette journée vous fera découvrir le charme intemporel de ce village et ses trésors environnants.

Au programme :

Nous commencerons notre journée par une immersion dans l'histoire en visitant le **Village des Bories**, un site unique classé monument historique. Ces anciennes cabanes en pierre sèche, caractéristiques de la région, témoignent du savoir-faire ancestral des bâtisseurs provençaux.

Lors de cette visite guidée, vous découvrirez les différentes utilisations de ces constructions (greniers, bergeries, fours à pain) et comprendrez leur importance dans la vie rurale d'autrefois. Ce lieu chargé d'histoire et de sérénité offre également des vues magnifiques sur les paysages du Luberon.

Pour le déjeuner*, direction le centre de Gordes.

L'après-midi sera consacrée à la visite de la somptueuse **Abbaye de Sénanque**, un joyau cistercien niché au creux d'un vallon. Entourée de champs de lavande, cette abbaye du XIIe siècle est un lieu empreint de spiritualité et de calme.

Vous explorerez son architecture sobre et harmonieuse, ses jardins paisibles et son histoire riche.

Tarif public : 81€

Tarif adhérent* : 71€

(*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)

Baskets ou chaussures confortables fortement conseillées

Le tarif comprend :

Transport aller/retour – Visite commentée du village des Bories -Repas au restaurant – Visite commentée et guidée dans l'Abbaye de Sénanque

Le tarif ne comprend pas :

Pourboires, toute modification du menu au restaurant, achats extérieurs, bouteille d'eau.

Départ du parking Savine Gardanne à 07h30 / Retour vers 17h30

Difficulté de marche ** : **(moyenne)**

*L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas de réactions allergiques ou de désagréments liés à la consommation des produits du menu. Il incombe aux participants de signaler, avant toute réservation ou participation, toute allergie ou intolérance alimentaire connue. La consommation d'alcool doit être effectuée avec modération. Merci de votre compréhension

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou
en ligne sur notre site internet : **www.tourisme-gardanne.fr** (rubrique **Billetterie**)



Voyage dans les champs et dans le temps

Valensole - Quinson

SAMEDI 5 JUILLET 2025



Découvrez **Valensole et ses paysages enchanteurs**, au cœur de la Provence, une région emblématique de la culture de la lavande. Nous vous proposons une journée exceptionnelle alliant immersion sensorielle dans les champs de lavande et découverte du riche patrimoine préhistorique de l'après-midi.

Au programme :

Direction Valensole, célèbre pour ses vastes étendues de lavande qui colorent les paysages de magnifiques nuances violettes en été. Ce plateau est un véritable symbole de la Provence, où la **lavande** est cultivée depuis des siècles.

C'est d'ailleurs sur le domaine de Terraroma, une entreprise familiale qui sublime les trésors de la Provence que commence notre journée. Vous découvrirez les secrets de la distillation de la lavande et des huiles essentielles, en passant par la fabrication artisanale de cosmétiques et de douceurs aux saveurs locales. Une immersion authentique dans un savoir-faire traditionnel, où chaque produit raconte l'histoire des terres ensoleillées de Valensole.

À l'heure du déjeuner, nous nous retrouverons dans un restaurant* de la ville de Quinson.

L'après-midi sera consacrée à la visite guidée du **musée de Préhistoire des Gorges du Verdon**, l'un des plus grands musées européens consacrés à cette période fascinante. Grâce à une scénographie immersive et des collections remarquables, vous plongerez dans l'histoire des premiers habitants de la région et comprendrez leur mode de vie.

Tarif public : 81€

Tarif adhérent* : 71€

(*Adhérents à l'office de tourisme, minima sociaux et enfants de 9 ans à 17 ans inclus)

Baskets ou chaussures confortables fortement conseillées

Le tarif comprend : Transport aller/retour – Visite dans le domaine Terraroma - Repas au restaurant – Visite commentée au Musée de Préhistoire à Quinson

Le tarif ne comprend pas : Pourboires, toute modification du menu au restaurant, achats extérieurs, bouteille d'eau

Départ du parking Savine Gardanne à 7h45 / Retour vers 17h30

Difficulté de marche **** : (moyenne)**

*L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas de réactions allergiques ou de désagréments liés à la consommation des produits du menu. Il incombe aux participants de signaler, avant toute réservation ou participation, toute allergie ou intolérance alimentaire connue. La consommation d'alcool doit être effectuée avec modération. Merci de votre compréhension

Inscriptions à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou
en ligne sur notre site internet : **www.tourisme-gardanne.fr** (rubrique **Billetterie**)

Cezanne et Vous

Musée Granet - Exposition Cezanne

MERCREDI 23 JUILLET 2025



Découvrez la peinture du **peintre Paul Cezanne** comme vous ne l'avez jamais vu. Une matinée particulièrement enrichissante et mémorable dans la ville d'Aix-en-Provence.

Au programme :

Nous aurons l'opportunité et le grand plaisir de plonger dans l'univers du célèbre peintre Paul Cezanne, un des plus grands maîtres de la **peinture post-impressionniste**. En effet, une exposition exceptionnelle et unique de ses œuvres sera présentée à cette date, et ce sera une occasion rare, car cette exposition est temporaire. L'exposition permettra d'explorer les différentes facettes de son œuvre, de ses paysages provençaux à ses célèbres natures mortes et portraits. Cezanne est réputé pour sa manière novatrice de représenter l'espace, la lumière et la forme, influençant profondément l'art moderne. Ce rendez-vous est donc l'occasion de **découvrir ou redécouvrir son génie créatif** au cœur même de la région qui l'a inspiré.

Tarif public : 40€ / Tarif adhérent* : 30€ (*Adhérents à l'office de tourisme - Etudiant- Minimas sociaux)

Le tarif comprend : Transport aller/retour – Entrée du musée - Visite guidée et commentée.

Le tarif ne comprend pas : Pourboires, toute modification du programme - achats - souvenirs - bouteilles d'eau

Départ du parking Savine Gardanne à 9h00 / Retour vers 13h00

Difficulté de marche * : **(facile)**

Informations pratiques

Tarifs sous réserve de modifications. Les tarifs des excursions sont TTC et en euros. Clôture des réservations 15 jours avant la date indiquée de l'excursion.

Tarif réduit : Adhérents de l'Office de Tourisme, minima sociaux, enfants de 9 à 17 ans inclus. Pour les enfants de 5 à 8 ans, les tarifs seront évalués en fonction des tarifs proposés par les prestataires pour ces tranches d'âge.

Le tarif comprend : l'ensemble des prestations prévues, les accompagnements de la journée, le transport, les assurances ainsi que le repas (si un repas au restaurant est prévu).

Le tarif ne comprend pas : le pique-nique (si prévu pour l'excursion), les équipements et fournitures de sécurité (bouteille d'eau, chaussures de marche, casquettes, etc.)

Chaque participant devra avoir pris au préalable connaissance des conditions générales de ventes jointes à ce document.

Toutes les excursions sont organisées et accompagnées par l'Office de Tourisme.

Tous les départs et arrivées des excursions se font sur le parking Savine, Avenue Léo Lagrange (rue du stade) à Gardanne, arrêt de bus 100m avant le service communication de la ville de Gardanne. **Rendez-vous prévu 15 min avant le départ.**

Restauration : le choix du menu au restaurant est un service proposé par l'Office de Tourisme. Il est important de signaler toute allergie ou intolérance alimentaire au moment de la réservation et du paiement. Le participant doit confirmer son choix de plat principal sous 48h après l'appel ; à défaut, l'Office de tourisme se réserve le droit de choisir le menu pour faciliter l'organisation de l'excursion.

Niveaux de difficulté : l'ensemble de nos excursions présente des prestations et des activités de différentes intensités sportives. Vous retrouverez pour chaque excursion proposée dans l'année, le niveau de difficulté correspondant :

***Facile :** Accessible à tout public / Pas d'aptitudes physiques particulières / Peu de marche à pied.

**** Intermédiaire :** Accessible à un large public pratiquant une activité physique régulière / Un peu de marche à pied

***** Difficile :** L'excursion est uniquement accessible /aux personnes en bonne condition physique



Conditions générales de vente

Article 1. Dispositions légales.

L'Office de Tourisme de Gardanne est un organisme local de tourisme, qui dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tout type de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention, conformément à ses statuts et son immatriculation IM013140019.

Article 2. Informations visiteurs.

Toutes personnes majeures, ou personnes mineures accompagnées d'un parent responsable (à partir de 5 ans année en cours jusqu'à 18 ans), adhérentes ou non, peuvent participer à une excursion accompagnée et/ou commentée par l'Office de Tourisme de Gardanne intra et extra muros.

Article 3. Informations tarifs.

Tous les tarifs proposés sont à titre indicatif. Le tarif comprend (sauf cas exceptionnel), le transport en autocar de tourisme, les prestations de la journée (accompagnement, visite guidée...) et le repas au restaurant. Les tarifs sont calculés sur la base d'un groupe de 40 personnes. Ils fluctuent en fonction des services proposés, de la distance du site, et des intervenants. Les tarifs réduits concernent seulement les adhérents, les enfants de 9 ans jusqu'à 17 ans (sous la responsabilité d'un adulte) ainsi que les minima sociaux. A partir de 5ans (année en cours) jusqu'à l'âge de 8 ans, les tarifs seront évalués en fonction des tarifs proposés par les prestataires pour ces tranches d'âge. Cette tranche d'âge se trouve toujours sous la responsabilité de la personne adulte inscrite lors de la réservation. Les horaires et durées de l'excursion sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des impératifs au cours de celle-ci.

Restauration : le choix du menu au restaurant est un service proposé par l'Office de Tourisme. Il est important de signaler toute allergie ou intolérance alimentaire au moment de la réservation et du paiement. Le participant doit confirmer son choix de plat principal sous 48h après l'appel ; à défaut, l'Office de tourisme se réserve le droit de choisir le menu pour faciliter l'organisation de l'excursion.

Horaires et durée : les horaires et la durée des excursions sont données à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou d'autres impératifs.

Article 4. Réservation et paiement

Pour réserver votre excursion, deux options s'offrent à vous :

. A l'accueil de l'Office de tourisme de Gardanne. Rendez-vous directement à l'accueil pendant les heures d'ouverture pour vous inscrire et régler votre participation. Le paiement de la totalité au comptoir s'effectue par chèque, espèces ou CB après la réservation faite à l'Office de Tourisme de Gardanne.

-En ligne sur notre site dédié : Réservez votre place en quelques clics sur www.tourisme-gardanne.fr. Le paiement se fait en toute sécurité par carte bancaire.

-Si vous vous inscrivez à l'accueil et ne pouvez pas régler immédiatement, vous disposez d'un délai de 72h pour finaliser le paiement.

Article 5. Conditions d'annulation du fait du client

Pour toute annulation :

-Respectant un délai de 12 jour ouvrés avant la date de l'excursion : Le montant total de votre inscription sera intégralement remboursé par virement bancaire. Merci de nous fournir vos coordonnées bancaires (RIB) pour effectuer le remboursement.

-En cas de force majeure (accident, maladie grave, décès) dûment justifié : Un remboursement pourra être envisagé, même si un délai de 12 jours ouvrés n'a pas été respecté. Tout justificatif médical devra nous être fourni dans un délai maximum de 10 jours suivant la date de l'excursion.

-Pour toute autre annulation ou présentation : Aucun remboursement ne sera effectué.

Le client peut souscrire un contrat d'annulation auprès d'un organisme extérieur de son choix.

Article 6. Annulation de l'excursion par l'Office de tourisme.

Dans le cas où l'Office de Tourisme est contraint d'annuler le projet de l'excursion, chaque participant sera prévenu par téléphone et remboursé intégralement. L'Office de Tourisme peut être amené à annuler l'excursion, si le nombre de participants est insuffisant, et se doit dans ce cas, d'un remboursement intégral des inscrits par virement bancaire.

Article 7 Capacité d'accueil

La capacité du groupe ne pourra excéder 55 personnes maximum.

Dans le cas d'une demande supérieure autorisée pour l'excursion, une liste d'attente pourra être établie, sans garantie. Seule la personne organisatrice se réserve le droit de bloquer les inscriptions en fonction des accords passés avec les structures d'accueil.



Article 8. Interruption de la prestation.

En cas d'interruption de la prestation au cours de l'excursion par le visiteur quelle qu'en soit la raison, il ne sera procédé aucun remboursement.

Article 9. Encadrement .

Seuls les accompagnateurs sont habilités à prendre des décisions concernant le déroulement de la visite, telles que les choix d'itinéraires, les pauses et les commentaires. Les participants sont tenus de suivre les instructions de leur accompagnateur.

Article 10. Responsabilité.

L'office de tourisme de Gardanne met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de vos excursions. Cependant, il ne peut-être tenu responsable :

- Des cas de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, grèves ...)
- Des actes de tiers (vol, agressions)
- De la perte ou de la détérioration d'objets personnels.

Il est de la responsabilité de chaque participant :

- De veiller à la sécurité de ses effets personnels.
- De suivre les consignes de sécurité données par l'accompagnateur.
- D'être assuré en responsabilité civile

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable tout au long de l'excursion. Cet adulte s'engage à surveiller l'enfant et à répondre de ses actes

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de forces majeurs, ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation au déroulement des prestations. Tout objet personnel perdu au cours de l'excursion n'est pas de la responsabilité de l'Office de tourisme. Toutes les personnes mineures doivent être accompagnées d'un adulte qui en a la responsabilité pendant toute la durée de l'excursion. Le participant est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Sa responsabilité civile pourra être engagée.

Article 11. Informations sur les excursions.

Afin de profiter pleinement de votre excursion et d'assurer votre confort et votre sécurité, nous vous invitons à vous munir de l'équipement suivant :

- Chaussures de randonnée : privilégiez des chaussures adaptées à la marche, confortables et avec une bonne adhérence.
- Vêtements adaptés à la saison : prévoyez des vêtements légers et respirants en été, ainsi que des vêtements chauds et imperméable en cas de fraîcheur ou de pluie.
- Protection solaire : chapeau, lunettes de soleil, crème solaire avec un indice de protection élevé.
- Eau : Emportez une gourde remplie d'eau, surtout en période de chaleur.
- Petit sac à dos : Pour transporter votre équipement personnel.

Les difficultés de chaque sortie sont précisées lors de la réservation. Nous vous invitons à évaluer vos capacités physiques et à choisir une excursion adaptée. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Le numéro de téléphone de votre accompagnateur vous sera communiqué avant la sortie.

Article 12- Protection des données

Conformément à notre politique de communication, des photos seront prises durant l'excursion. Ces images seront utilisées pour promouvoir nos activités. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de nous en avvertir au préalable.

En vous inscrivant à nos excursions, vous nous autorisez à collecter et à traiter les données personnelles vous concernant (nom- prénom- coordonnées etc afin de gérer votre inscription, de vous communiquer les informations nécessaires au bon déroulement de l'excursion et de vous proposer d'autres activités susceptibles de vous intéresser. Ces données sont conservées pendant une durée d'un an et sont traitées avec la plus grande confidentialité. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données. Pour exercer ces droits, veuillez nous contacter à contact@tourisme-gardanne.fr.

Article 13. Litige.

Toute réclamation devra être adressée par lettre recommandée dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la date de départ.



Office de Tourisme de Gardanne en Pays d'Aix

1 boulevard Bontemps - 13120 Gardanne
Tél. : +33 (0)4 42 51 02 73
Courriel : contact@tourisme-gardanne.fr



Activités, animations, Billetterie... sur
www.tourisme-gardanne.fr

N° SIRET : 389.024.597000.12 - Immatriculation : IM013140019

Les **inscriptions** se font à l'accueil de l'office de tourisme de Gardanne ou en ligne sur notre site internet : **www.tourisme-gardanne.fr** (rubrique **Billetterie**)

Horaires d'ouverture

Toute l'année :

Lundi : de 9h à 12h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Samedi et dimanche : fermeture au public

Mi-Juillet et Août :

Lundi : de 9h à 12h30

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 18h

Dimanche : de 9h à 12h30

